

# La réévaluation de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi : diagnostic, limites et enseignements pour la France



***Jacques Freyssinet***  
**CEE**



# Hypothèse

- Efficacité sociale des « concepts flous » : cadre de référence provisoire pour la négociation



# 1. Ambiguïtés et polysémie: insatisfactions théoriques

- 3 socles de la flexi-sécurité
  - le contrat de travail
  - la qualification ou les compétences
  - le territoire



# 1.1. Le contrat de travail

- Les marchés internes du travail
- Problèmes :
  - conditions d'efficacité
  - indétermination de la notion d'employeur
  - nature de l'obligation: faire ou payer ?



## 1.2. La qualification ou les compétences

- *Craft markets* ou marchés professionnels
- Le salarié responsable de son employabilité



## 1.3. Le territoire

- Des « districts industriels » aux « systèmes productifs territorialisés »
- Quels acteurs et quelles institutions ?



## 2. Ambiguïtés et polysémie : opportunités stratégiques

- Etat des lieux
- Quelques enjeux



## 2.1. Etat des lieux

- Les organisations internationales : *OCDE* et *UE*
  - Recommandations
  - « Bonnes pratiques »





# *OCDE: Stratégie pour l'emploi (1994)*

(extraits)

- Accroître la flexibilité du temps de travail.
- Accroître la flexibilité des coûts salariaux et de main-d'œuvre.
- Revoir les dispositions relatives à la sécurité de l'emploi qui freinent l'expansion de l'emploi.



## ***UE: Premières « lignes directrices » (1998)***

(extraits)

- ...moderniser l'organisation du travail (...) afin de rendre les entreprises productives et compétitives et d'atteindre l'équilibre nécessaire entre souplesse et sécurité.
- ...introduire des contrats plus adaptables (...). Les personnes travaillant dans le cadre de contrats de ce type devraient, dans le même temps bénéficier d'une sécurité suffisante et d'un meilleur statut professionnel, compatible avec les nécessités des entreprises.



# UE : Lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi (2005-2008)

---

(extraits)

(21) Favoriser la flexibilité en la conciliant avec la sécurité de l'emploi et réduire la segmentation du marché du travail, en tenant dûment compte du rôle des partenaires sociaux.



# OCDE : Stratégie pour l'emploi révisée (2006)

(extraits)

## Pilier C

- Faire en sorte que les salaires et les coûts de main-d'œuvre s'adaptent aux évolutions du marché du travail.
- Faciliter l'adoption de dispositifs d'aménagement du temps de travail.
- Faire en sorte que la législation sur la protection de l'emploi contribue au dynamisme du marché du travail et assure la sécurité des travailleurs.



## 2.1. Etat des lieux

- Les rapports (de Boissonnat à Cahuc-Kramarz)
- Les syndicats:
  - *CGT*: « sécurité sociale professionnelle »
  - *CFDT*: « sécurisation des parcours professionnels »
  - *CFTC*: « sécuriser les parcours de vie »
  - *CFE-CGC*: « assurance emploi »
  - *UNSA*: « droit à la sécurité et à la progression professionnelles »



## 2.2. Quelques enjeux

- Complémentarités et contradictions
- Une négociation multidimensionnelle de moyen terme ?
- Négociations de contreparties et représentativité